

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi, 11 janvier 2022, à compter de 19 h 30, à huis clos en visioconférence, en vertu de l'arrêté ministériel nº 689 par le ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet aux municipalités de tenir les séances du Conseil à huis clos et autorise les élus à y participer par tout moyen de communication, le tout, en raison de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 (coronavirus). La séance est ouverte sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin, et à laquelle assistent mesdames et messieurs les conseillers :

| Poste | Nom |
|--------------------------------------|--------------------|
| Conseillère, district électoral nº 1 | Joanie Généreux |
| Conseiller, district électoral n° 2 | Michel Denicourt |
| Conseiller, district électoral nº 3 | Michel Deschamps |
| Conseiller, district électoral nº 4 | Jacques Bienvenue |
| Conseiller, district électoral nº 5 | Claudie Létourneau |

Sont aussi présentes: Me Isabelle François, directrice générale et greffière et Mme Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

Résolution 2022-01-001

Procès-verbaux des 14 et 21 décembre 2021 / Adoption

Une copie des procès-verbaux des séances des 14 et 21 décembre 2021 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

En conséquence, il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu que les procès-verbaux des séances des 14 et 21 décembre 2021 soient et sont adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-002

Comptes payés, payables et recevables / Approbation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu que les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

| Comptes payés | Pour la somme de | |
|-----------------------------------|------------------|--|
| Chèques nos 58 555 à 58 573 | | |
| 58 634 à 58 664 | | |
| S10 098 | | |
| S10 145 à S10 148 | 2 495 553,20 \$ | |
| Comptes payables | Pour la somme de | |
| Chèques nos 58 674 à 58 734 | | |
| S10 149 à S10 193 | 495 949,84 \$ | |
| Comptes recevables | Pour la somme de | |
| Comptes nos 1FD000181 à 1FD000214 | 70 286,55 \$ | |



Première période de questions

Résolution 2022-01-003

Poste de technicienne à la comptabilité / Permanence

Considérant que M^{me} Diane Corbeil a été embauchée le 19 juillet 2021 au poste de technicienne à la comptabilité et que sa période de probation est maintenant terminée:

Considérant que la direction générale est satisfaite du travail accompli et recommande sa permanence;

En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'accorder la permanence à M^{me} Diane Corbeil au poste de technicienne à la comptabilité à compter du 19 janvier 2022 avec tous les avantages rattachés à ce poste col blanc, temps partiel.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-004

Avis de motion pour règlement n° 280-03 modifiant le règlement n° 280 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Saint-Césaire et amendements

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19), le projet de règlement intitulé « règlement n° 280-03 modifiant le règlement n° 280 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Saint-Césaire et amendements» a été déposé à chacun des membres du Conseil municipal et publié sur le site internet de la Ville avant la tenue de la présente séance, en conséquence :

Avis de motion est donné par **Joanie Généreux, conseillère**, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, le règlement intitulé « règlement n° 280-03 modifiant le règlement n° 280 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Saint-Césaire et amendements».

Résolution 2022-01-005

Avis de motion pour règlement n° 299 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus.es municipaux

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement intitulé « règlement n° 299 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus.es municipaux» a été déposé à chacun des membres du Conseil municipal et publié sur le site internet de la Ville avant la tenue de la présente séance, **en conséquence** :

Avis de motion est donné par Michel Deschamps, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, le règlement intitulé « règlement n° 299 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus.es municipaux».



Résolution 2022-01-006

Dépenses incompressibles 2022 / Autorisation

Considérant que les dépenses incompressibles sont des coûts fixes ou inévitables, qu'il est impossible de ne pas assumer en raison d'une obligation contractée ou de la nécessité de posséder certains biens pour le bon fonctionnement, ou encore en fonction de leur nature;

Considérant qu'il y a lieu d'affecter, en début d'exercice, les crédits pour les dépenses incompressibles autres que celles découlant d'engagements antérieurs;

En conséquence, il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser, pour l'année 2022, les dépenses incompressibles suivantes, selon les sommes établies au budget :

- Rémunération des membres du Conseil et employés;
- Déductions à la source:
- REER collectif, assurances collectives:
- Quote-part MRC de Rouville;
- Quote-part Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire;
- Frais de poste;
- Services payés à d'autres municipalités;
- Services publics tels que : électricité, téléphone, Internet;
- Contrat de déneigement;
- Location de local et/ou bâtisse;
- Immatriculation;
- Gaz naturel et propane;
- Essence et diesel;
- Contribution au Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC);
- Bureau des infractions et amendes (BIA);
- Évaluateur;
- Fournitures d'élection et référendum;
- Frais nécessaires pour assurer et préserver l'intégrité des biens de la Ville.
 Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-007

MRC de Rouville / Quotes-parts 2022

Considérant les montants des quotes-parts 2022 à payer par la Ville de Saint-Césaire à la MRC de Rouville, tels que décrits aux résolutions suivantes:

| Résolution | Partie du budget | Quote-part |
|------------|------------------|------------|
| 21-12-333 | 1 | 992 639 \$ |
| 21-12-336 | 4 | 4392 \$ |
| 21-12-337 | 5 | 53 368 \$ |

Considérant le règlement de la MRC de Rouville n° 253-09 et amendements relatif à la répartition des dépenses et au paiement des quotes-parts et lequel permet de payer des montants de quotes-parts en plusieurs versements ainsi que celui relatif à la répartition des dépenses de cours d'eau de la MRC, n° 223-06;

En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue



Et résolu que :

- les montants des quotes-parts payables à la MRC de Rouville dont l'échéance est le 31 décembre 2022, soient payés en douze (12) versements égaux, au plus tard, le dernier jour de chaque mois de l'année 2022, le tout en vertu de l'article 11 dudit règlement;
- les montants des quotes-parts payables à la MRC de Rouville dont l'échéance n'est pas le 31 décembre 2022, tels les ICI (immeubles industriel, commercial, institutionnel), les radios et tour en sécurité incendie ainsi que les travaux de cours d'eau, soient payés au plus tard, à la date d'échéance inscrite sur la facture transmise à la Ville.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-008

Fédération québécoise des municipalités - Adhésion Renouvellement 2022

Il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'autoriser l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2022 au coût de 4 449,50 \$ plus les taxes, tel qu'il appert à l'avis d'adhésion n° 255023-00 daté du 26 octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-009

Fondation Collège Santé / Aide financière 2022

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu de verser une aide financière pour l'année 2022 à la Fondation Collège Santé de Saint-Césaire d'une somme de 71 340 \$, laquelle aide correspond à 12 \$ par citoyen au nombre de 5 945 au décret de population du gouvernement du Québec de l'année 2021, le tout en référence aux documents de la demande d'aide pour le financement des activités de la Clinique médicale du Collège datée du 15 novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-010

CALM (Éduc à tout) Aide financière 2022

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2022, d'une somme de 1 000 \$ à l'organisme : CALM (Éduc à tout) de Marieville dont un centre de services est situé à Saint-Césaire.



Résolution 2022-01-011

FADOQ Club Saint-Césaire / Aide financière 2022

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2022, d'une somme de 5 000 \$ à l'organisme : FADOQ – Club Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-012

Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux / Aide financière 2022

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2022, d'une somme de 3 000 \$ à l'organisme : Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux. Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-013

Fondation les enfants de l'Opéra / Aide financière 2022

Il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2022, d'une somme de 500 \$ à l'organisme : Fondation les enfants de l'Opéra de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-014

Chevaliers de Colomb / Aide financière 2022

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2022, d'une somme de 3 000 \$ à l'organisme : Chevaliers de Colomb de Saint-Césaire, Conseil 2172.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-015

Centre d'Action bénévole de Saint-Césaire / Aide financière 2022

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2022, d'une somme de 2 000 \$ à l'organisme : Centre d'Action bénévole (CAB) de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité



Résolution 2022-01-016

Union des producteurs agricoles de la Montérégie / Gala Agristars 2022

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser l'achat de 2 billets au coût de 75 \$ chacun pour le gala Agristars 2022 de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie qui se tiendra à Brossard le 11 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-017

Fondation du Centre hospitalier de Granby / Campagne de financement 2022

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2022, d'une somme de 300 \$ à la Fondation du Centre hospitalier de Granby pour leur campagne de financement 2022.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-018

École secondaire Paul-Germain-Ostiguy / Gala Méritas 2022

Il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'accorder une somme de 250 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy pour leur gala Méritas 2022 qui se tiendra le 25 mai 2022. Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-019

Avis de motion pour le règlement n° 294 concernant les nuisances

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement intitulé « règlement n° 294 concernant les nuisances» a été déposé à chacun des membres du Conseil municipal et publié sur le site internet de la Ville avant la tenue de la présente séance, **en conséquence** :

Avis de motion est donné par Joanie Généreux, conseillère, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, le règlement intitulé « règlement n° 294 concernant les nuisances».



Résolution 2022-01-020

Application des règlements nos 134 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et 152 sur la circulation et le stationnement et leurs amendements / Désignation à titre d'agent de la sécurité publique

Considérant qu'un mandat est octroyé à l'entreprise G.O. Sécurité Granby inc. de Granby pour l'application des règlements nos 134 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et 152 sur la circulation et le stationnement et leurs amendements ainsi que lors d'événements ponctuels et/ou spéciaux;

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu que M^{me} Micaelle Robitaille ainsi que les autres personnes inscrites sur la liste des employés de l'entreprise G.O Sécurité Granby inc. transmise à la Ville pour l'exécution de ce mandat, soient et sont désignées à titre d'agent de la sécurité publique pour l'application de la réglementation desdits règlements nos 134 et 152 ainsi que lors d'événements ponctuels et/ou spéciaux et ce, à compter du 11 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-021

Photocopieur / Acquisition

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu de procéder à l'acquisition d'un photocopieur Kyocera TASKalfa 2554ci pour le service de Protection et de Secours civil auprès de Buropro Citation de Granby pour le prix de 4 790 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition datée du 21 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-022

Habits de combat incendie / Acquisition (remplacement)

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu de procéder à l'acquisition de 6 habits de combat incendie pour le service de Protection et de Secours civil auprès de Aréo-Feu Ltée de Longueuil pour le prix de 15 342 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission n° S-00327106 datée du 15 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-023

Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie – Contrat 2022 / Autorisation de signature

Il est proposé par Claudie Létourneau



Et résolu d'autoriser le directeur du service Protection et de Secours civil, M. Étienne Chassé, à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, l'entente de partenariat avec l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM) et le paiement de la cotisation 2022 d'une somme de 2 000 \$, tel qu'il appert de la facture n° C202220 datée du 6 septembre 2021. Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-024

Dépôt à neige - Analyses des eaux de surface et des eaux souterraines / Mandat

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'octroyer un mandat de 3 ans expirant le 31 décembre 2024 pour les suivis d'analyses des eaux de surface et des eaux souterraines du dépôt à neige à Eurofins d'EnvironeX de Longueuil pour la somme de 10 392 \$ plus les taxes tel qu'il appert dans la soumission n° L-29326 datée d'octobre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-025

Transmission des invitations à soumissionner pour les travaux de rapiéçage mécanisé, de scellement de fissures et de lignage et marquage sur les divers rangs et rues de la Ville / Autorisation

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'autoriser la transmission des appels d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour les travaux suivants sur les divers rangs et rues de la Ville :

- rapiéçage mécanisé;
- 2) scellement de fissures;
- 3) lignage et marquage.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-026

Éclairage de la piste cyclable entre le chemin Saint-François et le rang du Haut-de-la-Rivière Sud / Demandes d'autorisation auprès de la MRC de Rouville

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu de procéder à une demande d'autorisation auprès la MRC de Rouville, gestionnaire du parc régional linéaire La Route des Champs, pour le projet d'éclairage de la piste cyclable sur le tronçon urbain entre le chemin Saint-François et le rang du Haut-de-Rivière Sud du territoire municipal de la Ville de Saint-Césaire.



Résolution 2022-01-027

Éclairage de la piste cyclable entre le chemin Saint-François et le rang du Haut-de-la-Rivière Sud / Demande d'autorisation auprès du ministère des Transports

Considérant que les usagers utilisent maintenant la piste cyclable *La Route* des champs sur le territoire municipal de la Ville de Saint-Césaire 12 mois par année puisque que la Ville procède à son déneigement;

Considérant que la fréquentation de la piste cyclable a fortement augmenté ces derniers mois en raison de la situation sanitaire causée par la pandémie de la covid-19:

Considérant la proximité des écoles primaire et secondaire et de la promotion du corridor scolaire près de la piste cyclable;

Considérant que l'éclairage de ce tronçon contribuerait à offrir un environnement sécuritaire pour les utilisateurs de la piste;

Considérant qu'une demande dans ce sens a été transmise à la MRC de Rouville, gestionnaire de la piste cyclable;

En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu de procéder, via la MRC de Rouville, à une demande d'autorisation auprès du ministère des Transports pour le projet d'éclairage de la piste cyclable par l'implantation de luminaires sur un tronçon délimité allant du pont de la rivière Yamaska jusqu'au chemin Saint-François sur le territoire municipal de la Ville de Saint-Césaire, le tout tel qu'illustré aux documents soumis.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-028

Organisme de bassin versant de la Yamaska – Adhésion Renouvellement 2022

Il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'autoriser le renouvellement d'adhésion 2022 à l'organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) pour la somme de 50 \$ tel qu'il appert au document reçu en décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-029

Programme Emplois d'été Canada 2022 / Autorisation

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'autoriser la directrice du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire, M^{me} Chantal Brodeur ainsi que la directrice générale et greffière, M^e Isabelle François, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les documents relatifs à une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2022.



Résolution 2022-01-030

Complexe sportif / Inspections préventives du système de contrôle 2022

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'octroyer un contrat pour douze (12) visites préventives du système de contrôle au Complexe sportif auprès de Servisys inc. de Bromont pour le prix annuel de 9 442 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans la soumission datée du 21 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-031

Célébrations du 200e - Entente de représentation en 2022 / Entérinement

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'entériner l'entente de représentation pour les célébrations du 200° anniversaire de la Ville de Saint-Césaire pour la somme de 15 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans la lettre d'entente signée le 13 décembre 2021 pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-032

Célébrations du 200e – Représentation 27 novembre 2022 / Entérinement

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'entériner l'entente de représentation du 27 novembre 2022 dans le cadre des célébrations du 200^e anniversaire de la Ville de Saint-Césaire pour la somme de 12 500 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans l'entente signée le 1^{er} décembre 2021 pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-033

Comité de suivi PFM-MADA / Désignation de citoyens

Considérant l'adoption de la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés et de leur plan d'action 2022-2024 respectif;

Considérant que pour assurer le suivi de ces plans d'action, un comité de suivi doit être constitué;

En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau



Et résolu de constituer un comité de suivi des plans d'action 2022-2024 de la Politique familiale municipale et de Municipalité amie des aînés de la Ville de Saint-Césaire composé des personnes suivantes et dont le mandat est :

- de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre;
- de veiller à la réalisation des actions proposées dans le plan d'action;
- faire des recommandations au conseil municipal sur l'évolution des actions;

| Mesdames et Monsieur | au titre de membre : | | |
|----------------------|----------------------|--|--|
| | | | |
| Caroline Chagnon | citoyenne | | |
| Fernande Messier | citoyenne | | |
| Gaétane Gallant | citoyenne | | |
| Lise Richard | citoyenne | | |
| Émilie Naud | citoyenne | | |
| Gilbert Viens | citoyen | | |

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-01-034

Tournoi provincial de Hockey Rouville 2022 / Commandite 2022

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'octroyer une commandite d'une somme de 500 \$ à l'organisme du tournoi provincial de Hockey Rouville 2022 pour le tournoi qui se tiendra en avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

Affaires nouvelles

Résolution 2022-01-035

Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Budget 2022 pour Saint-Césaire / Approbation

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'approuver les prévisions budgétaires pour l'année 2022 de l'Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville pour l'ensemble immobilier de Saint-Césaire (n° 1110) d'une somme de 115 201 \$ assumée à 90 % par la Société d'Habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire, soit une somme de 11 520 \$, le tout en référence au document daté du 3 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Correspondances



2022-01-035.

| Période de questions | | | | | | | |
|--|--------------|--|--|--|--|--|--|
| Fin de la séance. | | | | | | | |
| Guy Benjamin Maire | | | abelle François rice générale et | greffière | | | |
| <u>Certificat de crédits</u> JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES : | | | | | | | |
| 2022-01-002, 2022-01-009, 2022-01-014, 2022-01-020, 2022-01-028, | 2022-01-015, | 2022-01-006, 2022-01-011, 2022-01-016, 2022-01-022, 2022-01-031, | 2022-01-007, 2022-01-012, 2022-01-017, 2022-01-023, 2022-01-032, | 2022-01-008, 2022-01-013, 2022-01-018, 2022-01-024, 2022-01-034, | | | |

Micheline Quilès Trésorière et directrice générale adjointe